

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 4 (1956)
Heft: 1-4

Artikel: Tête caricaturale en bronze à "Cucullus" et à oreilles animales
Autor: Deonna, W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727594>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TÊTE CARICATURALE EN BRONZE A « CUCULLUS » ET A OREILLES ANIMALES

par W. DEONNA

CE petit bronze (fig. 1-3), haut de 0,063, d'une belle patine vert foncé, est conservé au musée de Genève, et a été découvert en 1872, lors des fouilles faites par le Dr Roussel dans la grotte de la « Grande Gorge », au mont Salève (Haute-Savoie), qui domine la plaine genevoise¹.

C'est le buste, coupé au-dessous des épaules, et posé sur une petite moulure circulaire, d'un homme imberbe, qui porte un vêtement, par-devant sans plis et sans ouverture, par-derrière pourvu d'un court capuchon². Ses traits sont caricaturaux : son nez proéminent, son front peu élevé et fuyant, sa bouche ouverte, aux lèvres épaisses, aux commissures bien accusées, lui donnent une expression niaise et hébétée, et le Dr Roussel³, sans doute adepte des théories lombrosiennes, a voulu reconnaître en lui tous les stigmates du type criminel. Il a toutefois omis, dans sa description, un détail caractéristique : les oreilles, grandes et pointues, qui ne sont pas des oreilles humaines déformées⁴, mais animales, et qui sont dirigées en sens inverse l'une de l'autre, la droite dressée, la gauche abaissée. Implantées

¹ Invent. n° 7463. — Exposition nationale suisse, Genève, 1896. *Catalogue de l'art ancien*, n° 244 ; *Le Salève, description scientifique et pittoresque*, Genève, 1899, p. 345 ; Musée d'art et d'histoire, Genève, *Compte rendu pour 1916*, p. 20, 22, fig. 2 ; DEONNA, *Genava* VI (1928), p. 67, n° 5, fig. 3.

² *Le Salève*, p. 346 : « un vêtement serré, orné d'un capuchon triangulaire, trop petit pour pouvoir jamais couvrir la tête, étroit hypocritement des épaules tombantes et lâches ».

³ *Ibid.*, p. 345-346 : « L'artiste qui a modelé cette pièce fut un fin observateur de la nature, un anatomiste et un psychologue qui connaissait les stigmates et les déformations du type humain caractéristiques de la prédestination au crime. Le type représenté est celui d'une brute lâche, hypocrite, capable de tout. Le cou, énorme et long, se gonfle à la nuque, sous les bosses du crime accentuées derrière les oreilles. La face est pincée en avant et amincie, avec des yeux rapprochés, très expressifs, mais ignobles. Le nez immense et saillant, à grandes narines ouvertes, surmonte une bouche béante, aux grosses lèvres sensuelles et au menton triangulaire et lâche. Au-dessus du nez se dessinent de gros sourcils au milieu desquels finit le front presque absent, et où le crâne aplati est coupé en fuyant. L'ensemble de cette tête est ignoble d'expression, et représente bien un type dégénéré de l'espèce humaine. »

⁴ SÉBILLOT, *L'homme*, IV (1887), p. 526, Les oreilles extraordinaires et les déformations,

sur le crâne, à la place normale des oreilles, on ne saurait voir en elles celles d'une coiffure, analogue à un bonnet d'âne ou de fou ; elles font corps avec la tête. Au-dessus du front court une rainure longitudinale, et, au revers, une courte bande médiane en saillie descend verticale du haut du crâne⁵. Celui-ci a été aplani à son

sommet, comme s'il avait servi de support à quelque objet. La base est évidée et conserve les restes d'une tige carrée pour fixer la pièce sur un socle ou sur quelque meuble⁶, sans qu'il soit possible de préciser sa destination.

Nombreux au Salève, les abris sous roche et les grottes ont été occupés aux périodes préhistorique et celtique, mais exceptionnellement aux temps romains⁷, qui y ont toutefois laissé des vestiges⁸. Le bronze fut découvert dans la grotte de la Grande Gorge, sous plusieurs mètres d'alluvion, avec des fragments de poteries, d'une description toutefois trop imprécise pour fournir un repère chronologique certain⁹. Le Dr Roussel l'a daté de l'époque gallo-romaine et a supposé qu'il proviendrait du pillage de quelque villa romaine¹⁰. La pièce



Fig. 1. — Tête caricaturale. Bronze.
Musée d'art et d'histoire.

bourru, coll. Latomus, XXI (1955), p. 89, ex. On a songé à un peson de balance, *Compte rendu*, p. 22 ; *Genava*, l. c., mais cet emploi semble devoir être écarté, car le sommet du crâne ne porte aucune trace d'un anneau de suspension.

⁷ *Le Salève*, p. 340, Époque gallo-romaine. « Les restes de l'époque gallo-romaine sont relativement peu nombreux au Salève et n'occupent que la partie supérieure des dépôts. Ils montrent que les refuges, si fréquents pendant l'époque celtique, ne servaient plus d'abris que dans des cas exceptionnels et ont été dès lors complètement abandonnés. A peine quelques grottes ont-elles, encore à d'autres époques, fourni une retraite cachée à des pillards ou des malfaiteurs », *ibid.*, p. 344-345.

⁸ *Ibid.*, p. 343, ex. : grottes de l'Ours, du Sablon, du Chavardon, etc., fragments de poteries, noire, grise, rouge ; monnaies de Trajan.

⁹ *Le Salève*, p. 345 : « Sous deux ou trois mètres d'alluvion, on trouve d'abord des fragments de vases en terre brune ou grise, faits au tour, et dont quelques-uns portent des traces de vernis... L'alluvion nous céda encore des poteries de diverses époques, puis j'eus le plaisir de saisir moi-même une masse plus lourde, qui, débarrassée de sa gangue, fit apparaître une statuette de bronze, une tête d'homme dont le buste, coupé aux épaules, est posé sur un court piédoche circulaire. »

¹⁰ *Ibid.*, p. 346 : « Cette œuvre d'art, la seule à notre connaissance qui ait été trouvée au Salève, est probablement le produit du pillage de quelque villa romaine... » A un mètre seulement de profondeur, on a trouvé « une lampe d'église avec sa suspension à trois chaînes de laiton, reste probable d'un butin plus riche »... « Au reste, la grotte de la Grande-Gorge, si bien cachée et abritée, a servi de repaire à des voleurs même de nos jours. »

a figuré à l'Exposition nationale suisse de 1896, avec d'autres bronzes gallo-romains¹¹. Son enfouissement sous une épaisse couche d'alluvion, qui a dû prendre plusieurs siècles pour se former, sa facture, les détails que nous allons examiner, excluent de songer à une date plus rapprochée de nous.

Dans un récent mémoire, j'ai réuni les représentations antiques de personnages qui portent le vêtement au cucullus, tantôt rabattu sur la tête, tantôt sur le dos, la laissant découverte, et j'en ai cherché les significations profanes et symboliques¹². On peut allonger cette liste¹³ et l'on y adjoindra cet exemplaire. Elle comprend des types grotesques et caricaturaux, humains¹⁴ et même animaux¹⁵. Si les oreilles de divers animaux, cheval, âne, bouc, bélier, cerf, ours, sont données à des types mythiques ou symboliques, humains à ce détail près¹⁶, on en connaît qui les associent, comme ici, au port du cucullus¹⁷.

¹¹ *Catalogue de l'art ancien, l. c.*, «Epoque romaine»; *Le Salève*, p. 345.

¹² DEONNA, *De Téléphore au moine bourru. Dieux, génies et démons encapuchonnés*, coll. Latomus, XXI, 1955.

¹³ DEONNA, *Divinité gallo-romaine au cucullus, Ogam*, VII (1955), p. 245; statuettes en bronze d'une divinité assise, de Besançon, Strasbourg, Nismes; p. 246, n° 16, statuette en pierre de Joux-la-Ville: manche de couteau en os de Mandeuire.

¹⁴ DEONNA, *De Téléphore, etc.*, p. 84, n° 10. Cucullati grotesques assis (ex. figurine de Sousse; figurines de Grande Grèce, dont un exemplaire au musée de Genève, Musée Fol, *Catalogue descriptif*, I (1874), p. 115, n° 512, voir fig. 4); autres types, p. 87, n° 11. Acteurs comiques, grotesques, singes.

¹⁵ *Ibid.*, p. 89, singes, âne.

¹⁶ Midas, Silènes, Satyres, Amon, etc. En pays celtique, le roi Marc de Cornouailles; en basse Bretagne, le roi Portsmarsh', le seigneur Karn, aux oreilles chevalines. SÉBILLOT, *L'homme*, IV (1887), p. 537, réf.; dans un conte avaro, l'homme aux oreilles d'ours, COSQUIN, *Contes de Lorraine*, I, p. 12; SÉBILLOT, *l. c.*; etc.

¹⁷ DEONNA, *De Téléphore, etc.*, p. 101, n° 15. Démons siléniques.



Fig. 2. — Tête caricaturale. Bronze.
Musée d'art et d'histoire.



Fig. 3. — Tête caricaturale. Bronze.
Musée d'art et d'histoire.

Un dieu gallo-romain n'a qu'une oreille animale, la droite, peut-être de cervidé, la gauche étant cachée, omise, ou humaine¹⁸. Notre personnage en a deux, toutes deux animales, et, semble-t-il, de même nature que celle de cette divinité. Mais il



Fig. 4. — Cucullatus grotesque assis. Terre cuite. Musée d'art et d'histoire.

offre de plus, lui aussi, cette anomalie d'une dissemblance entre les deux organes qui de nature sont identiques et symétriques : ici la droite est levée, la gauche est baissée.

Dans les deux cas, cette opposition matérielle entre la droite et la gauche semble intentionnelle, et — M. F. Benoit l'a précisément relevé pour le dieu à l'oreille animale unique¹⁹ — impliquerait une différence de fonction et de sens, selon ce principe universel de polarité, aux multiples applications, qui assimile à la droite des notions de perfection, de lumière, de céleste, de divin, de vie, de bon, de bien, de ce qui est favorable, etc., et à la gauche les notions contraires²⁰. Les croyances relatives à l'oreille en donnent un exemple. Quand elle « tinte », elle est un présage, un avertissement, dont la signification est favorable ou défavorable, suivant que c'est la droite ou la gauche²¹.

¹⁸ En dernier, sur ce type, DEONNA, *Divinité gallo-romaine à oreille animale*, *L'antiquité classique*, 1956. Statuettes en bronze d'Amiens (l'oreille gauche n'est pas indiquée ou elle est cachée par la chevelure) ; de Besançon (l'oreille gauche est humaine).

¹⁹ F. BENOIT, *L'héroïsation équestre*, 1954, p. 121 sq. ; p. 123, selon cet auteur : « l'opposition, toute symbolique... entre l'oreille humaine appartenant au corps mortel, et l'oreille du cerf, emblème de la régénération et de l'immortalité ».

²⁰ Sur cette opposition de la droite et de la gauche, DEONNA, *Le dieu gallo-romain à l'oreille animale*, « L'oreille droite », réf.

²¹ SÉBILLOT, *L'homme*, IV (1887), p. 528 sq. L'oreille et les présages ; ex. nombreux ; p. 537, d'après une légende sicilienne, la Justice, jadis sur la terre, donnait audience aux riches

A cette opposition droite-gauche, notre bronze en ajoute une autre : la direction des oreilles, dont la droite est dressée, la gauche abaissée. La direction vers le haut et vers le bas fournit une polarité analogue à celle de la droite et de la gauche : vers le haut, soit vers le ciel, ce qui est ouranien, lumineux, bon, favorable ; vers le bas, soit vers la terre, ce qui est chthonien, infernal, mauvais, défavorable.

Nous ne voulons pas insister ici sur ce symbolisme des contraires ; nous nous bornerons à en constater l'application au bronze de Genève, et à en chercher le sens particulier.

Dans notre langage courant, comme jadis, « dresser l'oreille » veut dire « faire attention », « écouter attentivement », et c'est le sens que nous avons attribué à l'oreille droite du dieu gallo-romain, qui écoute les prières des fidèles²². « Baisser l'oreille », avoir « l'oreille basse », signifie « être honteux, humilié, fatigué, triste, mélancolique ». Pour ne pas entendre, on « se bouche les oreilles », on fait « la sourde oreille », on « ferme l'oreille », « on n'a pas d'oreille pour quelqu'un »²³. Ce dernier sens est peut-être celui qui convient à l'oreille baissée de notre bronze, si l'on admet, selon le principe énoncé plus haut, qu'elle exprime le contraire de l'autre.

Pline dit des cerfs : « *quum erexere aures, acerrimi auditu : quum remisere, surdi* ». « Quand ils dressent les oreilles, leur ouïe est très fine ; ils sont sourds quand ils les baissent »²⁴. Notre personnage ferait-il comme les cerfs ? De l'oreille droite, dressée, il écouterait, de l'oreille gauche baissée, il n'entendrait rien, ou ne voudrait rien entendre. Ce rapprochement se justifie, puisque ses oreilles sont animales, et vraisemblablement celles d'un cerf, comme le serait, selon certaines interprétations, celle du dieu gallo-romain²⁵, que l'on a rapproché, pour ce détail et pour l'attitude accroupie, de la statuette d'Amiens, du Cernunnos celtique à ramure de cerf.

Si, pour la nature et la fonction de l'oreille, nous pouvons rapprocher notre personnage du dieu gallo-romain à oreille animale, et par celui-ci du Cernunnos celtique, est-ce à dire que nous reconnaissons en lui un dérivé caricatural d'un de ces types divins ? Nous ne nous y hasarderons pas. Nous ne songerons pas non plus à compléter la statuette par un accessoire disparu, que laisserait supposer la

avec l'oreille droite, aux pauvres avec l'oreille gauche, celle du cœur ; les diables lui firent enfoncer un clou dans l'oreille gauche, et depuis ce temps, la Justice est sourde aux plaintes des pauvres. — De même pour l'œil, dont le tressaillement est un présage favorable ou défavorable, selon que c'est le droit ou le gauche, MONSEUR, *Rev. hist. rel.*, LI (1905), p. 22 et n. 3, 4, réf.

²² DEONNA, *Le dieu gallo-romain à l'oreille animale*, « L'oreille du dieu et du fidèle qui écoute. »

²³ Sur ces locutions, cf. LITTRÉ, *Dictionnaire*, s.v. Oreille.

²⁴ PLINE, *Hist. Nat.*, VIII, chap. L ; cf. PIERIUS VALERIANUS, *Les hiéroglyphiques*, trad. Montlyart, 1615, p. 84, livre VII, chap. IX : « Mais quand il les baissent ou ravallent, à peine entendent-ils le plus prochain bruit. Car mesme Aristote dit que quand les cerfs ont l'aureille baissée, on les prend aisément, parce qu'ils n'ont pas senti les embûches, et que, quand ils la portent bandée, ils sont incontinent advertis. »

²⁵ Sur la nature de cette oreille, DEONNA, *Le dieu gallo-romain à l'oreille animale*.

rainure du front et l'aplatissement du crâne, telle la couronne mobile à ramure de cerf que, vers 1420, Fontana a donnée à son automate, le diable triprosope²⁶, aux oreilles de cervidé. Rappelons-nous toutefois que le rôle du dieu cerf est aussi chthonien, funéraire, infernal²⁷, qu'il a survécu dans des types démoniaques, diaboliques²⁸, ou péjoratifs, et suscitant la raillerie, celui du mari trompé²⁹.

Notre bronze n'est-il qu'une caricature sans signification, dont les oreilles ne voudraient qu'accentuer le caractère bestial?³⁰ Ne serait-il pas, comme tant de cucullati anciens et modernes³¹, quelque génie ou démon, analogue à ceux qui non seulement portent le cucullus, mais ont des oreilles animales, et que nous avons signalés plus haut?

²⁶ FELDHAUS, *Die Technick*, 1914, p. 48, fig. ; p. 27, automate, diable à trois visages, celui du milieu imberbe.

²⁷ HOFFMANN-KRAYER, *Handwörterbuch des deutsch. Aberglaubens*, s.v. Hirsch, p. 93 c, Der Hirsch als Unterweltstier ; p. 102, n° 8, Vorbedeutung und Angang.

²⁸ DEONNA, *Diabie triprosope*, *Rev. hist. rel.*, LXX (1914), p. 125. — Miniature du XV^e s., DIDRON, *Hist. de Dieu*, 1843, p. 545, fig. 135 ; SALMONY, *Antler and Tongue*, 1954, p. 28, fig. 51. — Furfur, diable aux enfers, comme cerf ailé, à la queue enflammée, WIERUS, *Pseudomonarchia daemon.* ; cf. COLLIN DE PLANCY, *Dict. infernal*, 6 (1863), p. 290, s.v. Furfur.

²⁹ Cf. DEONNA, *Talismans en bois de cerf*, *Ogam*, VIII (1956), p. 13-14, réf.

³⁰ MARTIAL, VI, n° 39, 15 sq., Contre Cinna : « Quant à celui dont la tête est pointue, dont les oreilles longues sont mobiles comme des oreilles d'âne, qui niera qu'il ne soit le fils du bouffon Cyrtha? » *Hunc vero acuto capite, et auribus longis / Quae sic moventur, ut solent asellorum.*

³¹ DEONNA, *De Télésphore, etc., passim*, et p. 149, Caractères généraux des cucullati ; p. 154, Survivances.

